



Comité social d'administration du 16 mai 2024

Compte rendu syndical CGT-FSU-SUD

Secrétaire-adjointe de séance : Philippe Bonneau (SGEN-CFDT)

Déclaration liminaire CGT-FSU-SUD

Nous souhaitons revenir sur l'absence de réaction officielle de notre université à la crise humanitaire sans précédent qui sévit en Palestine sous la violence exercée par Israël.

Votre CA - nous employons à dessein le possessif, votre CA, et pas le CA de l'Université de Lorraine, car il est majoritairement composé de personnes issues d'une liste vous ayant soutenue et qui sont en règle générale alignées sur vos positions - votre CA donc, a été saisi le 9 avril d'une motion condamnant la situation dramatique que connaît le peuple palestinien et a choisi de ne pas la voter et de n'en voter aucune, au motif semble-t-il et pour faire simple que le CA ne fait pas de politique.

Nous considérons que par ce silence le CA a commis une faute politique inexcusable. Non pas que le texte de la motion que nous proposons était parfait, mais il était facile de s'en emparer, de l'amender, voire d'en proposer un complètement différent, mais ne rien faire était la seule option impossible. Certes, on nous oppose qu'il y a d'autres conflits et d'autres injustices dans le monde à l'heure actuelle. C'est vrai, mais celui-ci est extrême, par sa violence, par la charge symbolique qu'il véhicule avec le soutien inconditionnel - et injustifiable - de la plupart des pays occidentaux en faveur de l'agresseur. Ce soutien va de l'absence de condamnation à la livraison d'armes à Israël, en passant par le refus de voter des résolutions de cessez-le-feu aux Nations Unies.

L'agression israélienne relève d'un conflit colonial. L'objectif d'éradication du Hamas cache mal la véritable intention qui est de rendre invivable au sens propre la totalité de la bande de Gaza. Le nier revient à nier le droit de tout un peuple, mais l'histoire, et les peuples opprimés avec elle, sont têtus. A l'image des guerres de décolonisation algérienne ou vietnamienne, les peuples colonisés ont toujours été vainqueurs, même au prix d'une souffrance incommensurable. Agir à notre niveau pour que cette boucherie cesse au plus vite est une nécessité morale. Trop de victimes sont tombées et trop mourront des conséquences du désastre qui sévit aujourd'hui à Gaza.

Nous nous inscrivons également en soutien à nos étudiantes et étudiants, dont beaucoup sont en doctorat, nos jeunes collègues en somme. Ces jeunes gens répondent à un appel international de la jeunesse et s'élèvent contre l'injustice. Nous leur sommes redevables de ce sursaut, nous les soutenons et nous dénonçons les répressions dont leurs homologues ont été les victimes ailleurs en France. Pour ce qui concerne l'Université de Lorraine, nous saluons la volonté dont vous avez fait preuve jusqu'à maintenant de ne pas entraver leur action de popularisation de la cause palestinienne, mais nous déplorons la présence furtive de la police

lundi dernier à la présidence Léopold tout comme hier à la FST. Nous sommes et nous serons à leurs côtés.

Madame la Présidente, nous renouvelons notre demande d'une expression publique de votre part. Qu'à titre personnel vous ne souhaitiez pas reprendre à votre compte une proposition de boycott institutionnel des universités israéliennes, soit. Nous pensons que c'est une erreur, que la liberté académique ne doit pas servir de prétexte à des collaborations qui vont à l'encontre d'une éthique humaniste internationale, mais soit.

Les faits sont là, comme l'écrit le Monde : les 12 universités de Gaza sont détruites ou endommagées, 3 présidents d'universités et près de 100 doyens et professeurs ont été tués : "C'est une guerre contre l'éducation".(1)

Nous vous demandons de briser ce silence institutionnel de notre université. Une condamnation de votre part des agissements actuels d'Israël aura, au moins localement, valeur de symbole et gageons qu'elle emportera l'adhésion de ce CA qui soudain lors de sa prochaine session saura revendiquer pour siennes les valeurs universelles... de l'université !

1 https://www.lemonde.fr/international/article/2024/03/06/les-douze-universites-de-gaza-detruites-ou-endommagees-par-l-armee-israelienne-c-est-une-guerre-contre-l-education_6220463_3210.html

Réponse de la présidente :

La présidente s'étonne de la formule « Majorité au CA ». les membres des listes ou de la sienne peuvent avoir une position divergente. Pas d'accord sur une partie importante du texte, il y avait un autre texte, pour protéger la liberté académique et d'expression, avec une délibération de septembre 2023 qui conciste à accueillir des universitaires menacés et étudiants réfugiés.

Elle ne nous rejoint pas sur le boycott, dérangée dans le principe, ça ne veut pas dire qu'on interroge pas nos relations avec différentes zones géographiques, des questions qui doivent être posées.

« je peux tout à fait entendre que j'aurai pu gérer cela d'une autre manière, pas parfaite, mais dans le moment de la séance je cherchais un consensus. Si expression du CA il doit y avoir consensus, pas sur des questions politique mais sur l'éducation.

je reviendrai sans probablement vous satisfaire sur cette question, je pense qu'il est important que je m'exprime sur le triste sort qu'est fait des universités aujourd'hui, il faut un lieu de débat ou on doit s'entendre. Je m'inquiète de voir les présidents et la communauté stigmatisé du fait de leur fonction.

Je m'interroge mais je ne suis pas spécialiste il faut comprendre que la prise de parole n'est pas si évidente que cela. »

Informations de la présidente

sur les moyens une enveloppe de 8,6M d'euros au titre d'un AAP pour la rénovation des bâtiments. pour les batiments A et B du campus lettre Sci humaines de Nancy or, c'est 50% il faut trouver le reste.

Objectif diminuer les consommation, et ont seulement 50 de financement

Sur les COMP 24 25 26. Pas d'arbitrages finaux si mauvais 10 11 millions 12 si bon ou 13 millions si très bon. utilisées pour renforcer des dispositifs : responsabilité sociétale, EDI ou Transition écologique.

Ces Comp triénaux vont continuer ? on ne sait pas, si ce sera quinquennale en 24 28 ou si les comp vont devenir les nouveaux quinquénaux.

10 milliards d'économies du MESRI en 2024, encore autant en 2025 ?

coté formation :

réforme de la formation des enseignants , calendrier inquiétant, concours en fin de L3 mis en place en fin 2025. beaucoup de questions, pour le second degré, incidence sur les licence assez important pour qu'on puisse s'interroger sur la desuniversitarisation du cycle de licence.
=> Très inquiète très flou
, comparable aux effets des masters disciplinaires sur les MEEF.

autre annonce, assez clair de Gaby Attal: le nb d'étudiants en 2nde année médecine doit être multiplié de 10 000 à 16 000 en 2027 (après-demain) avec quels moyens ? Je ne sais pas comment on démultiplie les praticiens hospitaliers => gde inquiétude.

Point 1 – Approbation du PV du CSA du 15 février 2024 (avis)

Isabelle Clément : pb sur un point du diaporama concernant les cadeaux, un second point parle du dispositif signalement qu'on n'a pas vu.

Réponse : En fait, ça a été voté il y a plus d'un an.

Vote pour à l'unanimité (3 CGT-FSU-SUD, 4 UNSA, 2 SGEN-CFDT)

Explication de notre vote : Pas de remarques, ni de difficultés particulières sur ce point.

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Point 1bis – Approbation du PV du CSA exceptionnel du 13 mars 2024 (sous réserve) (avis)

RAS

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

En mars on a recruté quelqu'un pour travailler avec vous sur le management et vers les personnes en position d'encadrement, avec Gilles Mayer je voudrais qu'ils vous rencontrent pour échanger sur ce débat.

Point 2 – Nouvelle organisation de la direction de la communication (avis)

Prépa :

Sinon sur le fond peu de choses à dire, mais ce ne sont que des vœux pieux, il faudra poser des questions pour fouiner mais je ne vois pas de quoi voter contre.

RDV individuels ? Sur demande ?

concours profilé ? Accompagnement? et les autres agents ? Cela se fait de plus en plus que de donner un poste à responsabilité pour des agents en B et d'annoncer un accompagnement pour passer en année dans les années suivantes, étrange...

En séance : présentation de David Dine

objectif de 'désiloter'

sur le ppt page 2 : "anticipant sur le devenir des personnels recrutés sur projets, la direction s'engage dans une perspective de gpec adaptant sa structuration pour répondre aux contraintes futures de l'établissement." ?

Organisation en 4 pôles

Pôle marque, institutionnel et transverse

Pôle formation tout au long de la vie et vie étudiante

Pôle Com scientifique et innovation

Pôle digital

Concertation avec tous les agents de la direction (trois réunions collectives et entretiens individuels). Les conditions de travail et les lieux sont inchangés.

Remarque de JM sur quelques coquilles au niveau de l'organigramme

Question d'Hadrien sur les concours de la personne de catégorie B :

Il y a un travail avec l'agent sur son dossier d'avancement, et sur l'écriture du N+1 M.Diné en question.

l'agent a déjà contacté la DRH.

Patricia : les rdv ont été faits avec tous ?

les 3 rdvs collectifs ont ouvert des rv bilatérale, donc c'était à la demande.

Gwen : pas compris la question :-(je parle du Lemta qui a mis un poste de A en B pour recruter la personne qui voulait et qui va le remettre au concours en A

Présidente : à l'époque avant moi, il y a une démarche paritaire dans nos concours, il n'est pas question qu'il y ai un concours spécial, mais il y a un accompagnement.

Il n'y a pas de dispositif parfait, mais je suis fier de ce que on a établi jusque là.

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Vie Institutionnelle

Point 3 – Examen des statuts Laboratoire Énergies et Mécanique Théorique et Appliquée (LEMTA) (sous réserve) (avis)

Prépa :
Biats, erreur page 4
RAS

Vote
Pour : ok
Contre :
Abstention :

Point 4 – Examen des statuts Institut Jean Lamour (IJL) (sous réserve) (avis)

Prépa :
p4 : le conseil de labo donne son avis sur :
la titularisation des fonctionnaires dans le corps des ingénieurs, des personnels techniques et d'administration de la recherche (ITA et BIATSS)
CHSCT : à modifier

Nicolas : si avis défavorable, alors pas de titularisation ?
VP : ce n'est qu'un avis du laboratoire et c'est la présidente qui décide.
Romain: c'est juste pour avoir l'avis du labo
Est-ce que c'est dans tous labos ? à voir
Bertrand : conséquence si avis défavorable , que se passe-t-il ?
Discussion côté présidence et vice-présidence
Isabelle :si défavorable, la composante fait un dossier, cela passe par la commission, avec avis de la présidente

c'est mieux disant on vote pour.

Vote
Pour : à l'unanimité
Contre :
Abstention :

Point 5 – Examen des statuts Interdisciplinarité en Santé Publique, Interventions & Instruments de Mesures Complexes (INSPIIRE) (sous réserve) (avis)

Seulement 8 membres dans le conseil ? pas beaucoup, pourquoi ? ne pourrait-on pas ajouter 1 personne par collègue
Sur 41 permanents + 36 doctorants
Trois instances, toutes assez restreintes : conseil d'unité (8), comité de direction (3), conseil scientifique (5).
Conseil d'unité : le directeur / la directrice en est-il / elle membre ? (dirigé par, mais sans indiquer explicitement si membre de droit)

Tourne autour des memes personnes...

En séance : Nicolas pose la question du nombre. Cela fait peu de monde et un peu trop en cercle restreint. Donc nous ne sommes pas favorables

Réponse de Romain :La volonté était d'institutionnaliser les pratiques : donc voulu les mettre plutot que de l'informel. ils sont libres.

VP : peut-être plus en conseil scientifique

Nicolas : on nous demande un avis, on le donner

Présidente : on va demander de revoir sous réserve d'une compatibilité INSERM.

Augmentation du nombre de conseil scientifique.

VP : on reporte le point

~~Vote Voir en séance, entre abstention et controle en fonction du leur possibilité de rééquilibrer le conseil~~

Pour :

Contre :-

Abstention :-

REportey

Point 6 – Examen des statuts Imagerie Adaptative Diagnostique et Interventionnelle (IADI) (sous réserve) (avis) REPORTÉ

Point 7 – Examen des statuts du Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN) (avis)

L'équilibre global n'est pas bon

Direction 3 + 6 nommé

Manque de B

On propose +1 collègue B et +1 collègue BIATSS

présidente : la designation des membres doit être approuvé par le conseil, (lui parait intéressant) sur les équilibre entre collègues. demande aussi la parité : 3 A, 3 B, 3 BIATSS

JM : peut être qu'augmenter, ce serait bien, compte tenu du nombre du CRAN

Présidente : alors plutôt 4, 4, 4

VP : 4, 4, 4 et sur les 6, on demande un vote

On reporte

~~Vote Voir en séance, entre abstention et controle en fonction du leur possibilité de rééquilibrer le conseil~~

Pour :

Contre :

Abstention :

Ressources Humaines

Point 8 – Revalorisation du régime indemnitaire de certains personnels BIATSS (avis)

Une revalorisation prévue par les notices gouvernementale RAS
Vérifier qu'ils alignent bien les contractuels.

En séance : VP présente revalorisation (avec Nicolas L'huillier DRH modernisation)
progressive avant 2027. Pour certains grades, on a atteint les cibles pour les titulaires.
Au niveau établissement, volonté de suivre pour les contractuels mais
Demande un peu de temps sur les contractuels pour s'assurer de la soutenabilité financière.
Il y a déjà

"M Duban: j'ai fait une introduction à la P Mutzenhardt et je m'en excuse, j'ai expliqué à la
place de la personne"

Isabelle : les personnels e l'aENES ne font pas partie de la revalorisation
Morgan dit que si, ce sont les zones en jaunes
VP indique qu'elle n'oublie jamais les AENES

Chaynes, on a bien noté la volonté pour les contractuels, une visibilité sur les contractuels
présidente : on fera l'alignement et ce sera le plus rapide possible

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Point 9 – Grilles indiciaires des personnels infirmiers (avis)

Note ministérielle qui prévoit une revalorisation indiciaire
élargi aux contractuels

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Point 9bis – Modification des grilles indiciaires des personnels contractuels BIATSS (ASI) applicables au 1er juillet 2024 (avis)

Rectifie une erreur, dans l'intérêt des personnels (les indices majorés n'étaient pas bons)
On accepte l'ajout à l'ordre du jour.

ras

Vote

Pour : à l'unanimité

Contre :

Abstention :

Point 10 – Présentation de l'offre d'action sociale des personnels et bilan d'activité 2023 (information)

Félicitation aux équipes de l'A.S. leur investissement le professionnalisme et le suivi.

Cependant par rapport à la taille de l'établissement certains prestations devrait réapparaitre à l'UL (Crèche, place de garderie..) Comme à l'époque

Un vrai CE? je ne sais pas si cela à sa place la?

Sur le focus de l'Aide Exceptionnel, 2 Assistantes sociale sur 7400 agent, peu?

Elles fournissent un très gros travail, important, bravo

La présentation montre que l'on trouve plus de Biats, de femme et de catégories C dans les personnels qui sollicite l'aide

Cela doit nous interroger.

Les OS s'en empareront pour communiquer

Merci bilan détaillé

Gwen : sur slide des évolutions, pas suppression crèche, centre aéré. Cela revient sur les demandes (questionnaire des agents)

Explication que ca n'est pas sur le slide car concerne la DVUC

indique que dans le document égalité femme homme on parle de la mise en place d'une réflexion sur des solutions vers le gardiennage d'enfant en interne.

Présentation des assistances sociales : (par Armelle)

187 agents accompagnés.

personnel type : Femme en catégorie C, mais tout les personnels concernées.

complexification des interventions et augmentation des personnels de catégorie A .

Question Hadrien : y-a-t-il assez d'effectifs au niveau des AS ?

Pour l'instant, il n'y a pas de problèmes, elles estiment être en équilibre

Insistent sur la notion de temporalité et de disponibilité pour les agents, on a le temps pour les agents peu importe les situations.

DGS : conclusion : remercie pour le travail réalisé, la solidarité entre nous passe par l'ensemble des actions qui sont faites. Ce qui est fait est essentiel. Dans la démarche "réinventons le travail", permettra de réfléchir pour accompagner les personnels sur l'action sociale, services, loisirs, accompagnements qui peuvent contribuer à la vie des personnels et à l'attractivité.

Présidente : sur la mutuelle, ce sera fait dans les mois qui viennent et ce sera une bonne chose.

Rejoint les remerciements pour les AS

Le bilan (DGS) sera important pour travailler sur la démarche

Gwen : mutuelle : aurons nous un point en CSA ?

Présidente : dans les tuyaux, mais cela aura un certain cout. elle s'interroge sur les modalités de prise en charge

l'action sociale : c'est une priorité absolue on la passera à l'avant d'autres.

Point 11 – Présentation de la "Procédure décès" (sous réserve) (information)

En séance :

but accompagner les agents et les ayants droits. Une procédure administrative mais aussi sur la communication.

Avoir un tableau récapitulatif qui informe sur qui fait quoi et quand et qui permet aux collègues concernés de savoir qui contacter en cas de besoin

Gwen : je ne vois pas où Agatte est pris en compte dans la procédure.

=> Niveau du pilotage.

JMM. Cas des émérites ?

=> Procédure porte sur les agents en activité. Sur l'information, ça passe dans Factual.

JMM. Reste quand même le cas des émérites qui peuvent aussi avoir des affaires personnelles.

=> Les directions de composantes vont avoir les infos, donc elles pourront adapter pour le cas des émérites, mais cette procédure porte bien sur les agents en activité.

Point 12 – Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2024-2027) (avis)

page 11 : > Faciliter la pose "Heure maternité" sur Agatte en instaurant une validation automatique en lieu et place d'une validation par le(la) N+1 ou gestionnaire (Référence : Aménagement d'horaire pour les femmes enceintes / Dans la limite d'une heure par jour à partir du 3ème mois de grossesse => changement du règlement Agatte

super ça , mais dommage qu'on en arrive à ça.

Concernant les sanctions disciplinaires, il n'y a que la dernière sanction ?

En séance :

Y Cardellini. 3 ans de 21 à 24, ici nouveau plan 24/27.

4 axes d'interventions

communications, recensement de données.

Martrette : sur les écarts de rémunérations on a des données ?

Oui : dans le RSU, principalement sur les temps partiels, même sur les ségrégations de corps (30% des PR sont des femmes), un index de ségrégation.

NG rappelle que oui les femmes sont moins souvent dans des postes de responsabilités de composantes notamment, vrai chez les Biatss aussi. Par contre question sur les évaluations de la production scientifique on avance sur le regard de cette production pendant les périodes de grossesse.

Baptista : nos LDG ministérielle nous oblige de ne pas parler des périodes de grossesses dans les CPE.

Donc contradictoire d'un corps/statut à l'autre.

Point 14 – Subvention de fonctionnement des organisations syndicales représentatives du personnel année 2024 (sous réserve) (avis)

on vote contre en l'état.

ok

En séance : restons cool hein <3 amour sur tous.

•

Vincent Malnoury : on pensait reconduire la proposition de l'an dernier, mais des discussions en amont font entendre qu'il n'y a pas consensus

3 hypothèses :

celle proposé dans les docs

part fixe divisée par 6

que des parts variables.

L'unsatorpille fo ! c'est le bordel...

on fixe une date pour un GT Administration OS, et d'ici cette date vous voyez entre vous.

Report

Vote

Pour :

Contre :

Abstention :

Point 15 – Suivi des propositions et avis du CSA du 22 mars 2024 (information)